

## Commission des représentants régionaux

Compte-rendu de la réunion du dimanche 30 mars 2014 à 12h45

**Approuvé le 22 novembre 2014**

### Présents :

DÉLÉGUÉE DU CA, ATTACHÉE DU BUREAU : Marie-Claire CAMUS-DELAGE

GRUPE AQUITAIN : Marlène NAXARRA

GRUPE BOURGOGNE-CHAMPAGNE-FRANCHE-COMTÉ : Jean-Paul MARNIER

GRUPE BRETAGNE-PAYS DE LOIRE : pas de représentant

GRUPE LYONNAIS - RHÔNE-ALPES :

Françoise BRETTE, Claire IBBA, Marie-Christine JEANNENOT-GAITET (représente André Ciavaldini) (AGPSY), Robert MANCINI, Martine PICHON-DAMESIN (CEPS)

GRUPE MÉDITERRANÉEN : Solange BONNISSEAU, Pascale NAVARRI

GRUPE NORD : Maurice HENNIAUX (représente Olivier Lehembre)

GRUPE NORMAND : Didier PENVERNE

GRUPE TOULOUSAIN : Bernard BENSIDOUN, Christine SAINT-PAUL LAFFONT

---

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2014.
- Etat des lieux des régions : situation numérique et géographique, fonctionnement, préoccupations.
- Documents SPP : envois groupés, bulletins : usage, fonction, changements de support.
- Présence des membres de la SPP dans les institutions (psychiatriques, universitaires...).
- Calendrier des prochaines réunions.
- Questions diverses.

1/ **Martine PICHON-DAMESIN informe** les représentants régionaux des dégradations et inscriptions racistes et malveillantes dont le Groupe toulousain fait, à nouveau, l'objet.

### 2/ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2014 :**

Un point est relevé par Marlène Naxarra, à savoir le nombre des AeF de la région Aquitaine. Le chiffre étant à vérifier, nous convenons d'une formule soulignant l'augmentation conséquente de ce nombre d'AeF.

***Cela étant, le compte-rendu est alors approuvé à l'unanimité.***

A propos des « Rencontres de la SPP », la présidente indique qu'une réunion a eu lieu le 22 mars avec le comité scientifique du CA à laquelle elle a été invitée. Il en sera question lors de l'assemblée générale ordinaire.

### **3/ Etat des lieux des régions : situation numérique et géographique, fonctionnement, préoccupations**

Un tour des différents groupes est proposé. Il se centre sur la situation numérique de chaque groupe régional. Devant la difficulté de la saisie de ces données chiffrées, il est convenu que le secrétaire et la présidente prépareront un tableau que chacun s'engage à remplir afin de permettre un recueil plus précis. Nous convenons que ce tableau sera adressé à chaque représentant et chaque président de groupe et qu'il devra être retourné complété à Mme Lange-Krouri (secrétariat SPP – mail : [spp@spp.asso.fr](mailto:spp@spp.asso.fr)), avant la prochaine réunion (Données arrêtées à ce jour 30 mars 2014).

Au fil des échanges plusieurs points sont abordés :

- Apparaît la nécessité de lister les différentes « catégories » et les autres définitions qui composent les groupes (cf. les statuts et RI de la SPP) :

- Pour les catégories : membres titulaires et membres adhérents.
- Pour les fonctions : les membres titulaires ayant fonction de formateur.
- Les psychanalystes honoraires.
- Les psychanalystes correspondants.
- Les AeF et les collègues ayant clos leur cursus (AAeF) ; avec, si possible, pour les groupes, l'institut auquel sont inscrits ces collègues. A l'Institut de Lyon, plusieurs régions sont ainsi représentées : Rhône-Alpes avec aussi les Savoie et l'Isère, mais aussi la région méditerranéenne...et la Suisse.
- Les autres : les invités...

- Il apparaît aussi que plusieurs collègues appartiennent à plusieurs groupes; d'où l'intérêt dans ce cas de le relever du côté du groupe accueillant un membre d'une autre région, le groupe d'origine n'en ayant pas toujours connaissance.

- Un débat s'instaure sur la question des reversements : ne permettent-ils pas de retrouver toutes ces informations ? Françoise Brette reprend ce point, expliquant la logique des reversements de la SPP aux régions, en fonction notamment du nombre de membres.

Est rappelé la différence entre les cotisations des membres à la SPP et aux groupes régionaux et les droits d'inscription des élèves aux Instituts et Centre de Formation du Sud Ouest. Une partie, ou la totalité, de ces droits étant reversée aux groupes.

Se pose aussi la question des AeF venant d'autres régions. Françoise Brette donne l'exemple de l'Institut de Lyon qui reverse au Groupe méditerranéen 50% du montant des droits perçus des AeF de cette région inscrits à l'Institut.

- Toute cette complexité et la multiplicité des inter-relations entre Groupes régionaux amène à préciser plusieurs règles : notamment la règle s'appliquant aux membres titulaires ayant fonction de formateur : au-delà de 85 ans ils ne peuvent poursuivre la fonction de formateur, et ne peuvent prendre de nouvelles supervisions après 78 ans. Par contre, la demande pour devenir membre honoraire est strictement individuelle : il faut pour ce faire être membre depuis 15 ans minimum et avoir plus de 70 ans.

- Claire Ibba souligne qu'il serait de plus intéressant de connaître les chiffres de Paris (SPP sans les groupes régionaux).

Il est toutefois remarqué que ceci sera repris lors de l'AGO de cette après midi.

Autre rappel : Règle de la SPP pour les sites des régions : possibilité de faire apparaître les AeF sur le site mais sur une liste différente de celle des membres de la SPP (l'intitulé retenu est : « inscrits à l'IP » ; il ne doit pas être sur l'onglet "membres")

### **3/ Documents SPP : envois groupés, bulletin : usage, fonction, changement de support**

- La question des envois groupés (EG) est évoquée. Envois appréciés qui sont lus par tous.

Robert Mancini regrette toutefois l'absence d'un sommaire qui rendrait plus facile la recherche d'informations.

Martine Pichon-Damesin donne connaissance des informations concernant ces EG qui lui ont été

adressées ainsi qu'aux présidents des régions par Elisabeth Dahan-Soussy Secrétaire Général et Pascale Blayau, Secrétaire Général adjoint. Elle fait lecture de leur mail qui indique des modifications de présentations et de contenus. C'est ainsi que l'EG scientifique diffusera désormais les annonces des « Journées » et « Colloques » organisés par les groupes régionaux. Ceci dans la mesure où les informations auront été transmises au secrétariat scientifique dans les délais requis et par le bureau du groupe régional. Ne figureront par contre ni les séminaires ni les cycles de conférences, ceux-ci étant annoncés en début d'année, comme cela se fait à Paris. Pour les activités organisées par d'autres associations, elles sont diffusées dans l'EG partenaires.

Ces modalités d'annonce des activités des Groupes sont diversement appréciées.

- Pascale Navarri regrette notamment pour le Groupe méditerranéen que ne puisse être indiqué l'ensemble des activités ouvertes au public ; ce qui paraît pénaliser ces manifestations.
- Il est aussi regretté que n'apparaisse pas un calendrier de rappel des activités pendant la période délimitée par l'EG.

Pour les différentes activités Marie-Claire Camus-Delage explique que la difficulté tenait dans le fait de différencier la mise en ligne des activités dans les espaces public et membres.

- Il est évoqué ensuite très rapidement la dématérialisation du bulletin, la pétition en cours pour protester contre cette évolution.

Au vu des différentes questions posées, nous convenons de reprendre ces questions lors de la prochaine réunion, après avoir mieux étudié ce qui est en cours à la fois dans les envois mails et sur le site depuis la rentrée. Certains points soulevés semblant déjà résolus.

#### **4/ Deux questions concernant la représentation des groupes**

- Groupe Nord. Maurice Henniaux (suppléant d'Olivier Lehembre) demande confirmation de l'envoi de tous les comptes-rendus au président et représentant de son groupe. Martine Pichon Damesin confirme que tous les comptes-rendus et toutes les informations sont envoyés aux représentants. Si des suppléants sont présents lors d'une réunion, ils reçoivent, par le secrétariat de la SPP, le compte-rendu afin de pouvoir faire retour si nécessaire pour son approbation. S'ils deviennent comme c'est le cas dans le Groupe Nord, suppléant régulier du fait de l'indisponibilité du représentant, ils reçoivent de plus les ordres du jour et informations nécessaires pour leur participation.
- Groupe Bretagne Pays de Loire. L'absence depuis plusieurs réunions de représentant est regrettée. Il est proposé que la présidente envoie à ce sujet un courrier au président du groupe et représentant à la CRR, rappelant notamment la possibilité de suppléance par un autre membre du groupe en cas de non disponibilité (courriel envoyé le 7 avril).

Il est, à cette occasion, rappelé que si le nombre des représentants par régions est donné par les instances de la SPP, la nomination des représentants régionaux à la CRR dépend de la décision et des modalités précisées dans les règlements de chaque groupe.

#### **5/ Activités des membres dans les institutions**

- Plusieurs domaines semblent concernés en raison des diverses implications des membres de la SPP. Au vu de l'horaire, ce point est reporté.

#### **6/ Prochaines dates de réunion**

- La proposition de se retrouver lors de la journée de novembre sur « le meurtre fondateur » est approuvée à la quasi unanimité. La prochaine CRR se tiendra donc le 22 novembre 2014.
- La nécessité de préparer le relais de l'actuelle commission des représentants régionaux pour la nouvelle mandature se pose.

**Fin de la réunion à 13h54.**

Martine PICHON-DAMESIN  
Présidente de la CRR

Bernard BENSIDOUN  
Secrétaire de la CRR